

Publié le 5 avril 2019

Utiliser les outils de la restauration immobilière

Mettre en place et conduire une ORI ne s'improvise pas. Mettez toutes les chances de votre côté en une journée de formation !



Votre espace
formation



Bénéficiez d'une formation opérationnelle pour :

- Déterminer l'opportunité de mettre en place une Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur un immeuble ou un groupe d'immeubles
- Monter un dossier de Déclaration d'Utilité Publique de travaux (DUP)
- Définir les modalités d'une animation adaptée de la DUP travaux
- Conduire une ORI en fonction des évolutions de la stratégie de la collectivité, de sa mise en place à la sortie opérationnelle

[Programme et inscriptions](#)